

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

31 octobre

En 1650, sainte Louise écrit une de ses Méditations : *“Il m’a semblé que pour être fidèles à Dieu, nous devons être en une grande union les unes avec les autres, comme le Saint-Esprit est l’union du Père et du Fils. La vie que volontairement nous entreprenons se doit exercer dans cette grande union des coeurs qui nous empêche de nous indigner des actions des autres, et nous donne un grand support et une douceur cordiale pour notre prochain. Cette vertu comme aussi celle de la dépendance totale de la divine Providence est, ce me semble, une des choses plus signalées que Dieu nous demande pour faire subsister la Compagnie”*. (R)

En 1686, le contrat d’établissement de deux Sœurs pour le service des malades et l’instruction des petites filles dans la paroisse de *Guermantes* (Seine et Marne) est signé entre la Compagnie des Filles de la Charité et la Congrégation de la Mission, conformément au legs fait par Monsieur Angor, seigneur de Guermantes aux Prêtres de la Mission.(C)

En 1692, en exécution du testament de Madame des Escures, les habitants ayant donné leur consentement, le contrat d’établissement de deux Sœurs pour le service des malades et l’instruction des petites filles à *Yerres* est signé par Mère Marie Moreau et les Sœurs officières. (C)

En 1931, à *Paris*, mort de *M. Raoul Dujardin*. Il laisse le souvenir d’un professeur remarquable. Ses premiers maîtres, aussi bien que ses professeurs et directeurs des petit et grand séminaires d’Évreux, ont été frappés par le caractère vif et pénétrant de son intelligence comme par la profondeur de sa piété. Le ministère paroissial a les prémices de son sacerdoce : vicaire à Notre-Dame de Louviers, puis curé à Tourville-la-Campagne, M. Dujardin est poursuivi par un appel qu’il a déjà entendu pendant son grand séminaire : celui de la vie de communauté. Le 11 octobre 1890, âgé de vingt-huit ans, il est reçu au séminaire à Paris, et Cambrai le compte bientôt parmi les plus éminents professeurs que son séminaire ait jamais eus. En 1903, M. Dujardin est de ceux qui, avec l’agrément du T.H.P. Fiat, se sécularisent pour continuer en France leur ministère. Il est alors nommé supérieur du séminaire de Bernay, au diocèse d’Évreux, dont l’évêque, Mgr Meunier, le fait chanoine en 1907, et vicaire général en 1909. Mais à la suite d’une grosse épreuve qui ruine sa santé, M. Dujardin ressent, en même temps que le dégoût du monde, le désir de finir sa vie à la Chartreuse... Et quand un homme comme M. Dujardin écrit : *«La vie solitaire exerce sur moi un attrait raisonné et surnaturel»*, non seulement on peut le croire, mais on peut deviner à quelle cime de renoncement ses vingt dernières années sur terre l’ont hissé : car, après trois séjours plus ou moins longs à la Chartreuse de Farneta, en Italie, notre confrère dut réduire définitivement au silence l’appel à la solitude : une double lésion organique du cœur lui rendait absolument impossible le chant de l’office qui est une condition rigoureusement exigée par la Règle cartusienne.

Dans l’intervalle de ces essais, M. Dujardin est chargé, avec le titre de supérieur honoraire du grand séminaire, d’une petite paroisse du diocèse d’Évreux ; et quand la Chartreuse dut être définitivement bannie de ses pensées, il se mit à la plus entière disposition du Père Fiat qui admirait la richesse de son âme. Tour à tour, le Collège Albéroni, Beauvais, la Maison-Mère et Strasbourg, bénéficieront de ses admirables talents de professeur.

En 1927, il revenait à la Maison-Mère, et les dernières années de, ce grand laborieux furent remplies de toutes sortes de travaux. C’est M. Dujardin qui fut chargé de tirer de la quarantaine de cahiers envoyés par les provinces et contenant les corrections à apporter à nos livres de Communauté, un projet qui fût en accord avec le Code de droit canonique ; et c’est ce projet qui, sans grandes modifications, a été adopté par l’Assemblée générale de 1931. Jamais M. Dujardin ne s’est cru, en raison de sa peu commune puissance intellectuelle, dispensé de travailler en profondeur : ce fut sa façon à lui de se maintenir en contact avec le Dieu qu’il aurait voulu servir dans la solitude et la contemplation¹.

1) *Annales*, t. 97, pp. 21-40.

